

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Monteur de plateforme suspendue

Numéro du CQP :	038-2003 07 07
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2027
Créé par les CPNE du :	7 juillet 2003

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	SFECE - Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement 10 rue du Débarcadère 75017 PARIS	Samia MESSACI 01 40 55 13 08 messacis@groupemetallerie.fr

Secteur d'activité	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------------------

Description de l'emploi :	Ouvrier qui réalise, sous la responsabilité de sa hiérarchie, en sécurité et dans le respect des règles techniques et professionnelles, l'installation des plateformes suspendues, l'assemblage des sous-ensembles de pièces, la manutention, le réglage et la vérification des plateformes.
---------------------------	--

Classement CCN :	Niveau II - CCN ouvriers du Bâtiment Niveau II- Position 1 - CCN ouvriers des Travaux Publics
------------------	--

Enregistrement au répertoire :	Non enregistré à France Compétences
Date d'échéance répertoire :	Non concerné

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Organiser son intervention d'installation de plateforme suspendue	
Préparation de l'intervention	Identifier l'environnement du chantier à partir d'un plan, d'un croquis, d'une notice fabricant, etc., nécessaires au montage, en prenant en compte les instructions du responsable hiérarchique, afin de prévoir les différentes étapes de l'intervention.
	Réceptionner le matériel nécessaire au montage de l'échafaudage , en l'identifiant par référence, afin de le stocker dans les zones appropriées.
	Préparer le montage de la plateforme en toute sécurité, en balisant et en aménageant les aires de travail à partir des consignes (verbales, plans de montage, croquis), afin de procéder à l'intervention.
Clôture de l'intervention	Ranger le matériel sur le chantier , en le stockant dans les espaces dédiés, afin de libérer la zone de travail.
	Nettoyer la zone de travail, dans le respect des instructions , afin de garantir la continuité des activités sur la zone à la clôture du chantier.
Bloc 2 : Installer des plateformes suspendues en sécurité et dans le respect des règles techniques et professionnelles	
Montage et démontage de la plateforme suspendue	Assembler les composants de la plateforme suspendue au sol et en terrasse , selon les plans, croquis et/ou notice de montage, afin de procéder au montage de la plateforme suspendue.
	Effectuer les opérations de montage , selon le plan ou la notice de montage, conformément aux règles en vigueur, afin de liaisonner les composants de la plateforme.
	Effectuer les essais réglementaires de fonctionnement , conformément au mode opératoire, afin de procéder aux réglages éventuels.
	Effectuer les opérations de démontage , selon le plan ou la notice de montage, conformément aux règles en vigueur, afin de replier la plateforme.
Mise en œuvre de l'élingage	Arrimer une charge , selon les règles en vigueur et les outils appropriés, afin de s'assurer de sa stabilité.
	Manutentionner verticalement du matériel en hauteur , selon les règles en vigueur, afin de limiter les TMS.
	Manutentionner horizontalement du matériel sur la terrasse et le stocker , dans le respect des règles en vigueur, afin d'approvisionner en composants le monteur.

